

MASTER 1

MANAGEMENT DES PÔLES HOSPITALIERS ET DES FONCTIONS TRANSVERSALES

La gestion d'un service ou d'une unité requiert des compétences managériales et juridiques de plus en plus développées pour animer les équipes, concevoir et piloter les processus et parcours de soins, et répondre aux injonctions de performance clinique et économique auxquels sont soumis les établissements. Elle nécessite également de conjuguer les savoirs et savoir-faire sanitaires et médico-sociaux pour développer les complémentarités entre et à l'intérieur des structures ou méta-structures (groupements hospitaliers de territoire, GCS, GCSMS...) sur les territoires de santé. Le développement et le renforcement de ces compétences sont un enjeu majeur pour les cadres de proximité confrontés au défi de l'adaptation permanente de leurs services.

Objectifs

Former des cadres soignants et administratifs ou de futurs cadres de proximité possédant déjà une expérience significative d'encadrement aux techniques spécifiques du management des établissements sanitaires et médico-sociaux (EHPAD).

Apporter à ces cadres les connaissances, méthodes et outils leur permettant de maîtriser la gestion du personnel et de l'activité, de concevoir et assurer le suivi des projets et leur évaluation, de participer activement à la stratégie et à l'organisation du service ou de l'unité.

FORMATION CONTINUE

15 MODULES DE 5 JOURS
SUR 18 MOIS

RNCP NIVEAU II

RESPONSABLE

Christophe Pascal
Maître de conférences HDR

PUBLIC

Professionnels paramédicaux (infirmières, sages-femmes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, manipulateurs-radio) occupant déjà une fonction d'encadrement ou proposés par l'établissement pour occuper une fonction de cadre

Professionnels administratifs des établissements sanitaires (responsables administratifs, responsables de projet, adjointes de direction) occupant déjà une fonction d'encadrement ou proposés par l'établissement pour occuper une fonction de cadre

ÉVALUATION DES ÉTUDES

Contrôle continu tout au long de l'année à partir des travaux des candidats. Un mémoire de fin de formation permet de s'assurer des capacités de recul et d'analyse transversale des candidats.

VALEUR ECTS

60

ADMISSION

Admission sur examen du dossier de candidature et entretien avec un jury composé d'enseignants-chercheurs de l'IFROSS.

LIEU

Locaux de l'IFROSS à proximité des quais du Rhône et du centre-ville.

TARIFS

Voir en dernière page de ce guide.

CANDIDATURE

Consulter notre site internet.

CONTACT

Vanessa Durieux
04 78 78 75 81
ifross@univ-lyon3.fr

IFROSS
Université Jean Moulin Lyon 3
18 rue Chevreul
69007 Lyon
04 78 78 75 81
ifross@univ-lyon3.fr
www.ifross.com

Architecture

AXE 1

Problématiques du secteur sanitaire et médico-social

- Economie, loi et régulation : les spécificités des secteurs sanitaire, social et médico-social
- Le droit de la santé
- Politiques et acteurs de santé publique

AXE 2

Gestion de production des prises en charge

- Gestion de la production et des processus
- Projets et stratégies
- Diagnostic, évaluation et audit.
- Comptabilité et financement de l'activité

AXE 3

Management des ressources humaines

- Gestion des relations interpersonnelles dans son activité professionnelle
- Gestion des emplois et des compétences
- Gestion juridique des ressources humaines
- Gestion de l'équipe dans l'organisation

AXE 4

Concevoir et conduire une recherche

- Méthodologie de la recherche
- Outils de la recherche en sciences humaines
- Publier et présenter une recherche

Des cours d'anglais, d'informatique et de méthodologie de la recherche en sciences humaines sont intégrés à la plupart des modules.